

## INSCRIPTIONS U.N.S.S.

L'inscription à l'association sportive du collège André MALRAUX donne droit à la participation aux activités de loisir, aux compétitions dans le cadre de l'UNSS, à l'utilisation d'un matériel de qualité renouvelé régulièrement, ainsi que l'accès aux différentes animations et sorties. La licence est obligatoire.

### Pièces à fournir le plus rapidement possible :

- ✓ un certificat médical de moins de 3 mois, autorisant la pratique du sport concerné (entraînements et compétitions)
- ✓ le document parental à compléter soigneusement et à signer
- ✓ un chèque à l'ordre de « Association sportive du collège André Malraux »
  - soit de 27€ pour une ou plusieurs activités
  - soit de 30€ pour les activités et le tee-shirt de l'association sportive (réservé aux 20 premiers inscrits)

	LUNDI	MERCREDI			JEUDI
ACTIVITES	Sports collectifs	Natation Water-polo	Tennis de table Badminton	Football	Break-dance
HORAIRES	13h - 14h	13h - 16h	13h - 15h	13h - 16h	12h - 13h
LIEU	Gymnase	Piscine	Gymnase	Terrain synthétique	Collège
ENSEIGNANT	Mr Julien	Mme Cohen	Mr Labat	Mr Julien	Mr Labat

Tant que ces documents ne sont pas rendus, l'élève n'est autorisé à pratiquer qu'une seule séance d'essai.

Activité(s) choisie(s) : .....

